



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 décembre 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 91 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais interpellier le gouvernement au sujet des perspectives de développement de l'économie luxembourgeoise.

Lors de cette interpellation, j'aimerais traiter les points suivants :

1. Diversification de l'économie luxembourgeoise

- état des lieux de l'économie en général
- examen des secteurs prioritaires

2. Compétitivité des entreprises

- la simplification administrative et plus précisément le volet de la simplification des procédures
- la fiscalité des entreprises

3. Digitalisation de l'économie luxembourgeoise

- défis et perspectives
- l'impact sur l'économie et notamment sur le marché du travail
- le cadre juridique

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député